

CPGE option musique

Lycée Corot – Université d'Évry-Val-d'Essonne

Enseignement :

Niveau d'accès :

Ouverte à tout titulaire du baccalauréat

Conditions d'entrée :

Sur dossier. Un niveau fin élémentaire en solfège des Conservatoires de Musique est souhaité. La pratique musicale (instrumentale et/ou vocale) est obligatoire.

Durée des études :

2 ans

Débouchés :

Les étudiants peuvent présenter les concours des différentes écoles intégrées à la BEL (Banque d'Études Littéraires), parmi lesquelles HEC, l'ESSEC, 3 IEP (Aix-en-Provence, Lille et Lyon), l'ISIT, l'ESIT-Université Sorbonne Nouvelle, le CELSA Université Paris-Sorbonne, l'École nationale des Chartes, l'Institut supérieur du management public et politique (ISMaPP) et l'Université Paris-Dauphine. L'objectif est de permettre à un plus grand nombre de candidats issus de khâgne d'intégrer des écoles ou formations variées, à partir de l'ensemble des épreuves écrites d'une ENS. Pour plus de renseignements : <http://www.ens.fr/admission/concours-lettres/la-bel/>

L'option musique en CPGE constitue également une préparation efficace aux concours d'entrée dans les cursus de musicologie des CNSM (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse) de Lyon et de Paris.

Elle offre par conséquent une grande variété de débouchés, des métiers de la musique et de la culture aux concours de l'enseignement (CAPES et agrégation), tout en ouvrant aux candidats de l'option musique les mêmes portes qu'à leurs camarades engagés dans les autres spécialités de la CPGE.

Programme :

L'option musique représente une charge horaire de six heures hebdomadaires. Les enseignements (histoire de la musique, analyse, esthétique, écriture et commentaire

d'écoute) sont dispensés à l'Université d'Évry-Val d'Essonne par des enseignants spécialisés.

Pendant la **première année**, le programme abordé en histoire de la musique et en commentaire d'écoute se veut généraliste. La musique savante, mais aussi le jazz et les musiques populaires, sont abordées à travers le prisme de l'histoire culturelle et sociale, de l'esthétique, de l'analyse. La méthodologie de la dissertation en histoire de la musique et celle du commentaire d'écoute sont également abordées et mises en pratique. Une initiation à l'écriture musicale permet enfin de comprendre de l'intérieur et, encore une fois, par la pratique, l'évolution du langage musical, de la Renaissance au début du XIX^e siècle.

La **seconde année** est orientée de manière plus spécifique vers la préparation des épreuves écrites et orales des concours de la Banque d'Études Littéraires. Deux sujets d'histoire de la musique (déterminés par l'organisation des concours) sont étudiés. Cette année est également consacrée à un approfondissement des acquis de la première année en commentaire d'écoute et en écriture.

Pendant les années d'études en CPGE, il est conseillé de poursuivre une formation instrumentale. Le Conservatoire d'Évry offre à ce titre des conditions d'enseignement et de proximité appréciables pour les élèves de cette classe préparatoire.

Contact :

- Université d'Évry-val-d'Essonne

Département Musique et arts du spectacle
Bd François Mitterrand
91025 Évry cedex

Site du département Musique et arts du spectacle : <http://musique.univ-evry.fr/>

Secrétariat : Nicole Lanza-Laronce (nicole.laronce@univ-evry.fr, 01 69 47 74 44)

Responsable : Inès Taillandier-Guittard (ines.taillandierguittard@univ-evry.fr)

- Lycée Jean-Baptiste Corot (Essonne)

9 Place Davout
91600 Savigny-sur-Orge

Service scolarité – démarches administratives liées à la scolarité, renseignements sur les formations (contact@lycee-corot-savigny.fr ; 01 69 44 44 58 ; 01 69 44 44 04 ; 01 69 44 94 46)